

Image not found or type unknown



Problème avec un garagiste

Par **guillaume**, le **24/04/2010 à 10:49**

Bonjour, suite à une fuite du liquide de refroidissement, j'appelle mon assistance afin d'emmener la voiture chez le garagiste le plus proche, pas de problème c'est la concession de la marque de mon véhicule, j'ai confiance, le garage m'appelle le lendemain et me dit: "on a commencé à démonter, il y'en a pour 2500 euros... (changement boîte de vitesse et embrayage) et pas le choix de payer si vous voulez récupérer votre véhicule" du coup qq jours après je laisse un chèque dudit montant, mais pour autant je n'ai rien signé, aucun ordre de réparation ni quoique ce soit, quels sont mes recours n'étant bien sûr pas d'accord avec le montant des réparations? Puis-je faire opposition sur le chèque? Par avance, merci de vos réponses.